

# Gentilly 2 servirait jusqu'en 2033

**MATHEU PERRECAULT**

Hydro-Québec songe à prolonger de 20 ans la vie de Gentilly 2, jusqu'en 2033. Des rénovations de plusieurs centaines de millions seront nécessaires pour retaper la centrale nucléaire inaugurée en 1983, qui, comme beaucoup de réacteurs Candu, vieillit mal.

« On décidera d'ici octobre si on continue jusqu'en 2033 », a dit Michel Rhéaume, chef de la sécurité à la centrale voisine de Trois-Rivières, au congrès annuel de l'Association canadienne de radioprotection. « Le choix sera fait uniquement en fonction de critères d'affaires. » Des auditions publiques devront probablement être organisées, mais les pressions politiques ne joueront aucun rôle, a assuré M. Rhéaume.

« Le design était prévu pour 30 ans. Mais peut-être qu'on pourra l'utiliser plus tard. Les barrages doivent durer 50 ans, mais il y en a qui sont encore là après 80 ans. » Une étude commandée par Hydro-Québec a conclu l'an dernier que Gentilly 2 rendrait l'âme avant terme, d'ici moins de dix ans. Mais l'étude affirmait qu'une rénovation partielle des « tubes à forces » prolongerait sa vie d'une trentaine d'années.

La construction a coûté 1,3 milliard, la fermeture en coûterait autant. Les travaux sur les tubes de forces étaient évalués en 1997 à 500 millions. En 1997, Hydro-Ontario a annoncé qu'elle fermerait le tiers de ses 20 centrales nucléaires, qui lui fournissent 80 % de son électricité.

« On est en train de comparer les travaux sur Gentilly 2 à deux projets hydroélectriques, et à une

turbine à gaz à cycle combiné », explique M. Rhéaume. « Il ne faut pas oublier que Gentilly 2 stabilise le réseau à Montréal, ce qui permet d'amener 450 mégawatts en plus de la Baie-James aux heures de pointe de l'hiver (sur 6800). Et la masse salariale et les services traitent 65 millions par an. »

Avec 675 mégawatts de capacité, trois fois plus que Gentilly 1, Gentilly 2 fournit 3 % de la puissance d'Hydro-Québec, pour des ventes de 250 millions en 1996. L'an dernier, Gentilly 2 était utilisée à moins de 70 % de sa capacité, mais a connu des pointes de plus de 90 % en 1986, 1994 et

1996 ; elle a été conçue pour une utilisation de 80 %.

En 1997, la Commission canadienne de l'énergie atomique (CCEA) avait rabroué la direction de la centrale, qui négligeait la sécurité pour produire plus. Depuis, le nombre d'arrêts non planifiés est descendu, il n'y en a eu aucun l'an dernier. Avec le vieillissement de la centrale, les employés sont exposés à des doses de radiations à la hausse, quoique légales : entre 150 et 200 Rem par personne-jour depuis 1996, contre moins de 100 entre 1984 et 1990. Les radiations à l'extérieur ne posent pas problème, assure M. Rhéaume.